

C'est la certification selon le standard international COSMOS ou le référentiel privé Ecocert qui permet de labelliser nos produits naturels ou biologiques.
Tous les produits commercialisés avec le logo Ecocert ont fait l'objet d'une vérification de la composition et du procédé de transformation jusqu'à son packaging.
Les consommateurs ont ainsi accès à une information transparente sur la teneur en ingrédients naturels et biologiques indiquée sur les produits.